

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques

Le stade "fermeture de la grappe" est atteint en toutes situations. Les tous premiers "grains vérés" sont signalés sur Gamay et Duras, en secteurs précoces. En 2020, la véraison a débuté vers le 7 juillet et autour du 30 juillet en 2019.

Les rameaux post-gel sont au stade "grains de pois/fermeture de la grappe".

"Premiers grains vérés" sur Gamay.



Day	Temp (°C)	Humidity (%)
MER 21	18 / 34	0 / 0
JEU 22	20 / 37	0 / 0
VEN 23	20 / 35	0,1 / 5,7
SAM 24	18 / 28	1,2 / 2
DIM 25	17 / 28	0 / 0
LUN 26	16 / 27	1,4 / 3

DONNEES METEOROLOGIQUES

Les cumuls de pluie du début de la semaine dernière varient entre 14 et 25 mm. Ensuite, la fin de la semaine a été sèche et les températures en hausse. Cette semaine débute avec des conditions estivales, puis une dégradation orageuse est annoncée à partir de vendredi soir.

MILDIU

Analyse de risque

Observations :

Au vignoble, suite aux pluies de la semaine dernière, une sortie de taches fraîches est observée sur jeunes feuilles. Ponctuellement, des symptômes récents sont aussi signalés sur grappes.

Modélisation :

La semaine dernière, des contaminations épidémiques ont été modélisées lors des pluies du 12 au 14 juillet, sur tous les secteurs. La pression exercée par le mildiou reste à un niveau fort, des contaminations épidémiques sont possibles dès 3 mm.

Les symptômes issus des contaminations du 12 au 14 juillet devraient être visibles. Le temps d'incubation modélisé est d'environ 5 jours.



Mildiou sur grappe .

Produits de contact, strictement préventifs:

- * Bouillie bordelaise RSR NC, cuivre 3,75kg/ha (5 applications maximum)
- * Dithane Néotec, Penncozeb WP, mancozèbe, 2kg/ha (4 applications max) **CMR, ZNT=50m**

Systémiques, strictement préventifs:

- * Redeli, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact biocontrôle
- * LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max) + contact biocontrôle

Sur taches déclarées:

- * Limocide, Prev-Am, huile essentielle d'orange, 1,6L/ha, (6 applications max). Ne pas dépasser 0,8% biocontrôle

Données optidose : 80% de la dose homologuée
suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.
En présence de symptômes sur jeunes feuilles, un rognage léger peut permettre de limiter les repiquages vers le bas de la végétation. L'effeuillage favorise l'insolation et l'aération des grappes.

Préconisations

Des contaminations épidémiques sont possibles dès 3 mm. Attention sur les parcelles avec présence de taches, des repiquages sont possibles, lors des rosées matinales. Des orages sont annoncés en fin de semaine, soyez couverts avant la pluie.

A retenir

Soyez couverts à l'approche des pluies jusqu'à la "véraison".

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

Au vignoble, on observe une progression des symptômes sur les parcelles déjà touchées, sur grappes et ponctuellement sur jeunes feuilles. Sur les témoins non traités, les grappes sont fortement impactées.

Analyse de risque:

Suite aux pluies de début et mi-juillet, des nouvelles sorties de symptômes sur baies sont attendues.

En présence de symptômes, restez vigilants, jusqu'à la "véraison".



Black-rot sur grappes.

ZNT=50m

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* Lidal, Concorde, tétraconazole, 0,3L/ha (2 applications max)

* Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR**

* Score, difénoconazole, 0,12L/ha (2 applications max)

* Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,5L/ha (2 applications max)

* Safran, tétraconazole/fenbuconazole, 0,4L/ha (3 applications max)

Spécialités à base de strobilurines:

* Natchez, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

* Stroby DF, krésoxym méthyl, 0,2kg/ha (2 applications max), **CMR**

Alternatives

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

L'effeuillage, favorise l'aération des grappes et permet d'éviter que l'humidité ne reste au niveau des baies.

Préconisations

Une dégradation orageuse est prévue pour la fin de la semaine, des contaminations sont possibles. Surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez avant la pluie. Attention, sur les parcelles atteintes, les symptômes peuvent se propager avec l'humidité matinale.

* Dithane Néotec, Penncozeb WP, mancozèbe, 2kg/ha (dose homologuée), (4 applications max) **CMR**,

A retenir

Protégez les parcelles atteintes jusqu'à la "véraison".

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

Au vignoble, une sortie de symptômes est signalée sur Gamay, Duras et Chardonnay, généralement ils se limitent à quelques impacts sur baies.

Stade de sensibilité:

La période de sensibilité est maximale jusqu'au stade "fermeture de la grappe".



Oïdium sur grappe.

Préconisations

Restez vigilants jusqu'à la "véraison" sur les parcelles où vous constatez une sortie de symptômes. Sur les parcelles saines, la protection peut être stoppée.

* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, elle est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

Réaliser un effeuillage favorise l'aération et l'insolation des grappes, l'oidium est sensible aux UV.

A retenir

Fin de la couverture sur les parcelles saines.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Eudemis: Le vol semble se terminer, les captures sont faibles. Des perforations sont observées avec des larves L1 à L2.

Eulia: Le vol de G2 est terminé.



Eudemis, larve agée+perforations.

Analyse de risque

La gestion de la G3 s'anticipe en effectuant un comptage des perforations en fin de G2. Le seuil de nuisibilité est de 10 perforations pour 100 grappes. (Avec la confusion, le seuil est de 5 perforations pour 100 grappes).

Préconisations

Il est trop tard pour intervenir sur la G2. La gestion de la G3 sera raisonnée en fonction du nombre de perforations dénombrées en fin de G2 (si le seuil de nuisibilité est atteint).

Pensez à relever les pièges.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Prévoir un comptage des perforations.

CICADELLES VERTES

Analyse de risque

Observations

Le nombre de larves est en augmentation, les premières grillures sont signalées sur Gamay, Fer servadou, Merlot et Malbec.

Analyse de risque

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires.

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Larves de cicadelles vertes.



Préconisations

Intervenir, si le seuil est atteint. Privilégier les traitements sur les parcelles sensibles aux grillures.

* Klartan smart, Mavrik smart, tau fluvalinate, 0,3L/ha (2 applications max), ZNT=50m
 * Jokari, Flanker, acrinathrine 0,2L/ha (2 applications max), CMR, ZNT=50m
 * Karaté zéon, Karate Xflow, lambda-cyhalothrine 0,125L/ha (2 applications max), ZNT=50m
 * Decis protech, deltaméthrine 0,830L/ha (3 applications max)
 * Vivatrine Ew, deltaméthrine 0,830L/ha (3 applications max)

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

* Sokalciarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4 applications max)

* Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFUengrais)

A retenir

Surveillez vos parcelles.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations

Les pièges jaunes pour capturer les adultes ont été mis en place la semaine dernière. Pour l'instant aucun insecte n'a été piégé.

Des ceps atteints par la flavescence dorée sont observés sur les parcelles.



Cep atteint par la flavescence dorée.

Préconisations

Le T1 et le T2 sont terminés. Pour le T3, les dates seront précisées ultérieurement par la DRAAF, le traitement est réalisé sur les adultes.

Le T3 est obligatoire sur les vignes mères, il est soumis à analyse de risque pour les autres parcelles. Les situations les plus à risque sont celles avec présence de pieds contaminés lors de la prospection 2020, les parcelles situées dans l'environnement proche de friches de vigne et celles à proximité de foyers détectés.

Surveillez vos parcelles et coupez les pieds qui présentent des symptômes.

A retenir

Prochain traitement, T3 sur les adultes.

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES 21 ok

Les engrais verts, une solution pour réduire l'emploi des fertilisants

Un engrais vert est une plante cultivée pour améliorer la fertilité et l'activité biologique du sol. Ils sont une source d'éléments minéraux et se substituent aux apports de fertilisants.

Les intérêts

- Ils améliorent la fertilité minérale du sol. Les légumineuses contribuent à enrichir le sol en azote par fixation symbiotique de l'azote atmosphérique, la période de culture doit être supérieure à 50 jours. Les crucifères sont capables d'utiliser des éléments comme la potasse qui se trouvent dans le sol sous forme insoluble. Par la suite la destruction de l'engrais vert permettra de restituer les éléments minéraux sous forme assimilable pour la vigne.

Les engrais verts permettent également de limiter les phénomènes de lessivage par les pluies, en stockant les éléments minéraux pendant l'hiver et sont un moyen pour réduire la migration des nitrates vers les cours d'eau.

- Ils participent à l'amélioration de la structure du sol. L'action mécanique des racines de l'engrais vert permet d'ameublir le sol de l'inter-rang jusqu'à 1,5m de profondeur et ainsi améliore la pénétration de l'eau et de l'air. Les exsudats racinaires et les micro-organismes de la rhizosphère du couvert végétal contribuent également à stabiliser les particules de terre.

- L'engrais vert est une source de matière organique, qui stimule l'activité biologique du sol. L'effet sur l'activité biologique est rapide et intense pendant leur croissance et surtout après l'enfouissement. L'humus formé permet d'entretenir le taux de matière organique du sol.

- Ils améliorent la capacité d'infiltration de l'eau et ainsi permettent de limiter le ruissellement et de lutter contre l'érosion.

Choix des espèces :

Le choix des espèces est important, il faut trouver le bon compromis entre la quantité de biomasse produite par le couvert et les restitutions en éléments minéraux.

Les graminées par exemple sont riches en cellulose et en lignine et produisent du carbone dit "lent". Par contre les crucifères et les légumineuses produisent du carbone "rapide", elles sont riches en sucres qui se dégradent facilement. Les légumineuses sont en plus une source d'azote.

L'objectif est de trouver un équilibre entre carbone lent, rapide et l'azote afin de s'assurer que les micro-organismes puissent dégrader correctement la matière organique s'en rentrer en concurrence avec la vigne, pour éviter le problème de "faim d'azote". Il faudra donc associer les différentes familles d'engrais verts (graminées, crucifères et légumineuses).



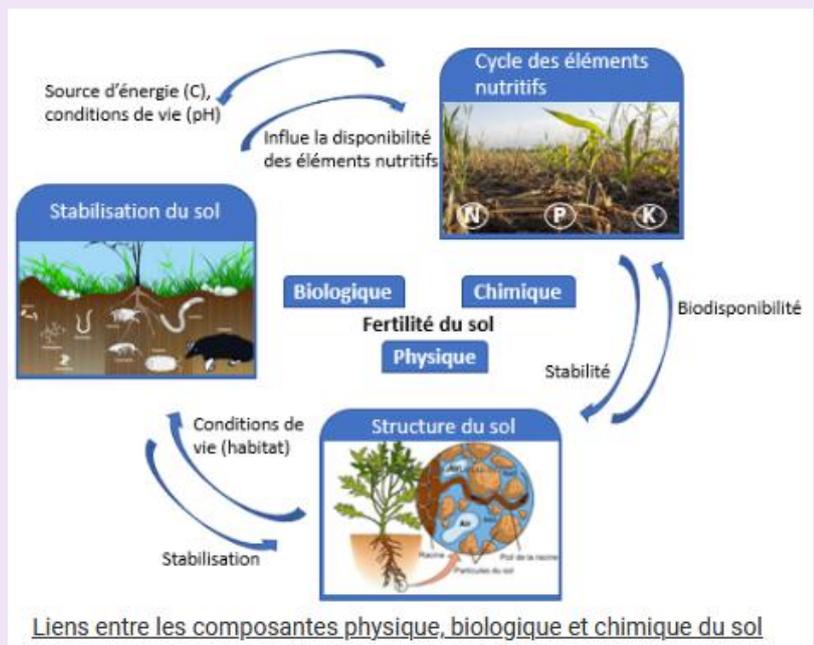
Destruction des couverts : (voir VIGIVITI et VIGIVITI BIO n°1)

La restitution :

Les couverts végétaux sont bénéfiques pour le sol, cependant il n'est pas toujours facile d'estimer l'apport réel en minéraux.

Les chambres d'agriculture de Poitou-Charente ont mis au point une méthode d'estimation pour vous aider : Méthode d'Estimation des Restitutions potentielles par les Cultures Intermédiaires : M.E.R.C.I.

Il est possible d'accéder à la méthode M.E.R.C.I. depuis la Newsletter.



Source: GECO Ecophyto PIC

Voir aussi depuis la Newsletter la fiche GECO (Ecophyto PIC): "Améliorer la structure et la stabilité du sol avec les plantes de services".

DIVERS

Maladies du bois: Des symptômes sont signalés avec des formes lentes ou apoplectiques.



Esca.



Eutypiose.

Metcalfa pruinosa: Présence des premières cicadelles.

Metcalfa pruinosa.



Botrytis: Des symptômes sur grappes sont signalés sur Gamay, Loin de l'oeil et Mauzac. Les conditions météorologiques de la première quinzaine de juillet ont été favorables au développement du botrytis.

Mettre en oeuvre la prophylaxie: maîtrise de la vigueur, aération des grappes, effeuillage et gestion du rive vers de la grappe et oïdium.

L'effeuillage, favorise l'aération des grappes et permet d'éviter que l'humidité ne reste au niveau des baies. Il doit être réalisé côté soleil levant pour éviter les risques de brûlures.



Foyer de botrytis sur Gamay.

Prochain bulletin le 27 juillet

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/liste_alternatives_prophylaxie_2019.pdf



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr – 07.80.56.95.60

